Ambition bio **en Picardie**

Le combcut, un outil qui vient de Suède, est une écimeuse sélective qui vise notamment les chardons dans les céréales.

Repères

L'agriculture biologique en Picardie

- 229 exploitations (dont 76 dans la Somme)
- 9 800 ha en bio et en conversion
- 0,7% de la SAU en bio
- 189 transformateurs
- 55 distributeurs

Le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a lancé en 2013 *«Ambition bio 2017»*. Avec ce programme, Stéphane Le Foll entend *«permettre à l'ensemble de la filière bio de se développer et donner un nouvel élan à ce mode de production qui répond aux grands enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain comme aux attentes des citoyens»*. Il fixe un objectif général de doublement de la part des surfaces en bio d'ici fin 2017, associé à un objectif de développement continu et durable de la consommation. Ce plan s'articule autour de six axes qui visent à mobiliser tous les acteurs du bio (voir encadré).

C'est au sein du quatrième axe *«renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats»* que s'inscrit le projet *«Agri-Bio : de la connaissance à la performance»*, mené par Agro-Transfert en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Picardie et du Nord Pas de Calais*.

Un réseau de 15 fermes, dont 10 en Picardie et 3 dans la Somme, a été créé afin d'identifier les facteurs de performance des systèmes de productions bio à dominante grandes cultures, et de capitaliser les solutions issues de la recherche et celles imaginées par les agriculteurs. *«Il s'agit d'identifier et de vulgariser des leviers d'amélioration innovants»*, explique Pierre Menu, conseiller bio à la Chambre d'agriculture de la Somme. *«Ces leviers ne sont pas seulement issus de la recherche et l'expérimentation, mais aussi des producteurs eux-mêmes qui testent de nouvelles techniques et adaptent de nouveaux matériels»*.

C'est ainsi qu'un agriculteur bio de la Somme vient d'acquérir une machine conçue par un agriculteur suédois, un combcut, qui complète la panoplie de lutte contre les chardons. La maîtrise de l'enherbement reste l'une des principales préoccupations des agriculteurs biologiques et fait partie des priorités du programme, de même que la gestion de l'azote et l'introduction de cultures à forte ajoutée dans les rotations. Les résultats du projet *«Agri-Bio»* seront prochainement diffusés à l'ensemble des agriculteurs biologiques.

**Les autres partenaires de ce projet sont notamment Agriculture biologique en Picardie et le GABNOR.*

Contact : **Pierre Menu**
Tél. 03 22 93 51 26

Les 6 axes du programme « *Ambition Bio 2017*»

- Axe 1 : développer la production
- Axe 2 : structurer les filières
- Axe 3 : développer la consommation et conquérir des marchés
- Axe 4 : renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats
- Axe 5 : former les acteurs agricoles et agroalimentaires
- Axe 6 : adapter la réglementation

Retrouvez le détail du programme et des projets exemplaires sur **www.agriculture.gouv.fr**

Juin 2013 à Herleville, réunion de lancement du réseau de fermes du projet *«Agri-Bio»*.